

Contestation de la laïcité : 54 % des enseignants ont reçu un soutien...

6-8 minutes

Près de la moitié des enseignants du 2nd degré se sont déjà autocensurés dans leur enseignement sur des questions de religion, selon une enquête Ifop pour la [Fondation Jean Jaurès](#) et Charlie Hebdo du 6 janvier. 40 % des enseignants du 2nd degré ont connu des incidents liés au principe de laïcité concernant la restauration scolaire, 34 % des fêtes religieuses et 33 % des sorties scolaires. Parmi les enseignants ayant signalé une contestation, 93 % estiment avoir reçu le soutien de leurs collègues ; un soutien jugé total ou partiel des ~~perdir~~ pour 86 % des enseignants et du rectorat pour 54 %.



42% des enseignants du 1er et 2nd degré disent s'être déjà autocensurés sur les questions de religion monkey business / fotolia

À peine plus de la moitié des enseignants du second ne se sont jamais autocensurés dans leur enseignement sur les questions de religion, selon les résultats d'une enquête réalisée par Ifop pour la [Fondation Jean Jaurès](#) et Charlie Hebdo, à l'occasion du 6e anniversaire de l'attentat perpétré contre l'hebdomadaire, publiés le 6 janvier 2021 (1).

Plus d'un enseignant sur cinq (22 %) indique s'autocensurer "de

temps en temps", une proportion en hausse de 12 points par rapport à 2018. Plus largement, 49 % des personnes interrogées disent s'être déjà autocensurées (+13 points).

L'autocensure sur les sujets religieux est plus marquée chez les enseignants de lycée (55 %) que ceux du primaire (38 %). Ce sont ainsi 42 % des enseignants des 1er et 2nd degrés réunis qui indiquent s'être déjà autocensurés.

Les incidents concernant la restauration scolaire sont à l'origine de contestations du principe de laïcité pour 39 % des enseignants du 1er et 2nd degrés. Près d'un tiers d'entre eux (30 %) fait état de contestation à l'occasion de fêtes religieuses ou d'un rituel religieux et, pour 27 %, à l'occasion des sorties scolaires.

des contestations lors des cours d'EPS

Lors de cours d'éducation physique et sportive, 27 % des enseignants disent avoir déjà observé des contestations. Ils sont 26 % à en avoir déjà observé lors d'enseignements abordant la laïcité et un quart des enseignants rapportent des contestations lors des cours d'éducation à la sexualité ou dédiés à l'égalité filles-garçons ou stéréotypes de genre.

Les enseignements d'histoire-géographie ont fait l'objet de contestation auprès de 23 % des enseignants, et une proportion identique a vu sa légitimité à enseigner certaines questions contestées. 13 % des enseignants rapportent des contestations lors d'enseignements de lettres ou de philosophie.

Les cas de soustraction à un enseignement en hausse dans le 2nd degré

Si 43 % des enseignants, en général, indiquent avoir vu leur cours faire l'objet de contestations, certains élèves tentant de s'y soustraire, cette proportion s'élève à 53 % chez les enseignants du secondaire dans le public, en hausse de 7 points par rapport à 2018.

Dans 49 % des cas, la tentative des élèves du second degré de se soustraire à un enseignement concerne un cours d'éducation physique et sportive (+14 points par rapport à 2018). L'intention de se soustraire se retrouve dans 32 % des cas lors d'enseignements abordant la laïcité (+12 points), dans 29 % des cas lors de des enseignements civique et moral (+10 points) et de sciences (+6

points).

Si les contestations menant à la tentation des élèves de se soustraire à un enseignement concernent, dans 34 % des cas, les cours d'histoire-géographie, cette proportion est en repli de 4 points par rapport à 2018. De la même façon, la soustraction liée à la question de la mixité fille-garçon est en repli de 4 points (19 %) et celle à l'enseignement de lettres ou de philosophie recule de 2 points (15 %).

Les rectorats informés par 5 % des enseignants

Parmi les enseignants qui ont observé des incidents liés à la laïcité, 84 % indiquent les avoir signalés. Dans la plupart des cas (56 %), le signalement a été réalisé auprès des personnels de direction de leur établissement et 44 % des personnes concernées ont rapporté ces faits à des collègues. Seuls 5 % ont fait état de ces incidents à un référent au rectorat ou à "une autre personne", telle qu'un représentant syndical.

"64 % des professeurs interrogés dans notre enquête pensent que la réaction des personnels de direction a été adaptée à leur déclaration d'incident, mais ils sont 30 % à juger la réaction trop complaisante et à ne pas en être satisfaits", relève Iannis Roder, directeur de l'Observatoire de l'éducation au sein de la Fondation.

Si "la démarche de signaler au rectorat s'avère très faible", le professeur d'histoire-géographie estime que cette voie "n'est pas privilégiée, soit par méconnaissance des circuits (le formulaire de saisie) soit par une plus grande et rapide accessibilité des personnels de direction, soit par volonté de ne pas ébruiter le problème en dehors de l'établissement".

Un soutien jugé partiel de la part des collègues et du rectorat

Une fois les faits signalés, 93 % des enseignants estiment avoir reçu le soutien de leurs collègues et 54 % considèrent avoir reçu un "soutien total" de leurs collègues. Globalement, 86 % estiment avoir été soutenus, y compris partiellement, "c'est-à-dire jugé incomplet", commente Iannis Roder. À peine plus de la moitié (54 %) dit avoir été soutenue partiellement par ses référents au rectorat, la proportion n'étant que de 21 % en termes de "soutien total".

"Il nous faut constater que c'est plutôt l'absence d'un total soutien de leur hiérarchie au sein de l'établissement mais encore plus des

rectorats (le soutien partiel sous-entend que les enseignants ne se sentent pas soutenus comme ils le désireraient) qui ressort de cette question posée aux professeurs", résume le directeur de l'Observatoire de la Fondation.

Les réactions à l'affaire Samuel Paty

Près d'un cinquième des enseignants indique avoir observé au moins une contestation ou désapprobation lors des cérémonies en l'honneur de Samuel Paty ([lire sur AEF info](#)). 34 % des enseignants en REP rapportent avoir constaté de telles contestations, contre 14 % hors éducation prioritaire.

Trois quarts des enseignants considèrent que Samuel Paty a eu raison de faire un cours sur la liberté d'expression en s'appuyant sur des caricatures de presse, tandis que 9 % jugent qu'il a eu tort.